



Trait d'Union 65

Nouvelles de l'Office

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | Octobre 2018

Contenu:

Editorial

Ruud Grondel se présente **3**

L'histoire de l'Office International

Historique de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux 1926 – 2016 (7ème partie) **5**

Diplômes

De Ros Haag à Peer (B) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique **8**

L'ensemble de jardins familiaux Swinbrook Road Allotments, Carterton, West Oxfordshire (GB)
a reçu le diplôme pour des projets innovants **10**

Sujet d'actualité

Braunschweig: Intégration de réfugiés **12**

Informations des fédérations

Autriche: Le verger de la fédération centrale des jardiniers associés autrichiens **15**

Suisse: Les engrais verts pour bio diversifier votre jardin **18**

France: Utiliser des produits de bio-contrôle tout en préservant sa santé **20**

Grande-Bretagne: La société écossaise des jardins familiaux et des jardins **22**

Adresses **24**

Impressum **25**

Ruud Grondel se présente

Ruud Grondel

Président de la fédération néerlandaise



Ruud Grondel

Le secrétariat international m'a informé qu'il est de coutume qu'un nouveau président d'une fédération nationale de jardins familiaux se présente dans le Trait d'Union. Ceci me procure aussi une bonne occasion pour vous parler des derniers développements aux Pays-Bas.

Je m'appelle Ruud Grondel et je vis ensemble avec ma femme depuis 1976. Nous n'avons pas d'enfants. Le 10 juillet dernier J'ai eu 66 ans, qui est actuellement l'âge de la retraite aux Pays-Bas. Cette date concorde parfaitement avec la fin de mes douze années au poste d'échevin à Diemen, une banlieue d'Amsterdam.

Auparavant, j'étais échevin à Haarlem, dans la ville d'Amsterdam-même et dans le quartier Westerpark d'Amsterdam. Après des études de sciences politiques, j'ai commencé comme as-

sistant politique à l'université d'Amsterdam et comme conseiller des étudiants. Mais quand le parti politique GroenLinks a été fondé en 1990, j'ai été élu conseiller dans le district de la ville et comme disent les anglais: « Le reste est alors de l'histoire ». Lorsque j'ai finalement quitté Diemen, le maire a souligné qu'il est remarquable d'observer que lors des dernières élections GroenLinks est devenu le principal parti dans les trois municipalités où j'ai travaillé. Ce n'est pas que cela est dû à moi, mais il vaut quand-même la peine de le mentionner.

Sur proposition de Chris Zijdeveld j'ai été élu président de l'AVVN (Fédération néerlandaise des jardiniers associés) lors du congrès de l'année dernière. Beaucoup d'entre vous connaissent Chris à cause de la présidence de l'AVVN qu'il a assumée pendant de longues années ou à cause de son rôle d'organisateur et de président du congrès international de l'Office International à Utrecht.

Il m'a dit qu'il m'avait choisi comme candidat président, même si je n'avais pas un jardin familial moi-même, parce que l'AVVN avait trouvé en moi un partenaire de discussion dans toutes mes municipalités, et que je n'avais pas déçu. En particulier à Haarlem, nous avons réussi à trouver une solution à un problème difficile. Comme toujours la municipalité s'était appauvrie et n'avait pas d'argent pour l'entretien plus que nécessaire des sentiers dans les jardins familiaux. J'ai pu convaincre mes collègues, conseillers municipaux et le conseil municipal de trouver le financement nécessaire parce que j'avais mis au défi le comité exécutif de l'en-

semble de jardins familiaux de faire le travail pour la moitié du budget. J'avais en effet supposé (correctement comme la suite devait le prouver) qu'il serait en mesure de faire le travail beaucoup moins cher que les autorités municipales. L'accord trouvé fonctionne encore toujours à la satisfaction de toutes les parties.

J'ai accepté la proposition parce que les jardins familiaux et le mouvement des jardins familiaux me tiennent à cœur.

En particulier dans les zones urbaines, les zones écologiques que constituent les jardins familiaux deviennent de plus en plus importantes. Comme l'a déclaré récemment un échevin éclairé à Utrecht les jardins familiaux sont pour les communes dix fois moins chers que les espaces verts, tout en offrant dix fois plus de valeurs naturelles.

Il importe aussi de plus en plus pour les familles de passer leur temps libre dans un environnement vert et, comme par le passé, il devient de plus en plus important qu'elles cultivent leurs propres fruits et légumes.

Je suis très sensible au fait que les jardins familiaux sont des communautés qui s'administrent elles-mêmes, dans lesquelles des gens avec des origines très différentes sont donc obligés de résoudre tout un nombre de problèmes pratiques en accord entre eux. Je suis également convaincu que même les clubs sportifs aux Pays-Bas sont moins diversifiés en termes de niveau d'éducation, de revenu et d'appartenance ethnique que les associations de jardins familiaux. Le rôle de

l'AVVN est de soutenir les comités exécutifs des jardins familiaux dans leur travail. Personnellement, je reconnais la valeur de faire une contribution moi-même.

Evolution récente aux Pays-Bas

La description ci-dessus est un court aperçu de la structure des jardins familiaux aux Pays-Bas. Un problème très actuel est la pression foncière énorme dans nos villes. Il y a des demandes massives pour la construction de logements et les yeux avides des promoteurs sont attirés par tous les espaces verts y compris les jardins familiaux. En même temps nous observons un intérêt croissant pour l'agriculture urbaine, les petits jardins potagers non organisés et des aliments sains.

Le comité exécutif de l'AVVN a observé une certaine stagnation en ce qui concerne le nombre des jardins familiaux traditionnels, qui offrent une image un peu poussiéreuse et désuète au grand public et aux pouvoirs politiques. En même temps, le nombre des membres a également stagné.

Ceci est dû partiellement à un manque de compréhension des jardiniers associés sur le rôle de l'AVVN et sur ce que la fédération fait en leur nom. Nous n'avons pas non plus réussi à attirer de nouveaux membres. Nous voyons même des membres quitter l'organisation, en partie en raison de la hausse des coûts.

Regardant la situation dans son ensemble, le moment est venu pour faire une réévaluation. Nous avons initié des discussions avec des organisations de conservation de la nature pour améliorer notre coopération. Nous sommes en train de recentrer notre rôle pour apporter notre soutien à des jardiniers non organisés.

Cette année nous avons également organisé une grande discussion avec nos membres sur nos ambitions et sur la façon d'introduire une plus grande différenciation dans la gamme des services à offrir. Cette différenciation pourrait entraîner une structure de cotisations différentes, ce qui pourrait rendre l'adhésion plus attrayante tant pour les membres ac-

tuels que pour de nouveaux membres potentiels. Le comité exécutif appellera les membres à prendre une décision en ce qui concerne la nouvelle orientation au cours du congrès du mois de juin.

Les séances de discussions régionales, qui ont été récemment clôturées, révèlent que la question primordiale pour de nombreux membres est que nous unissions nos forces pour attirer l'attention du grand public et des pouvoirs politiques sur l'importance du mouvement du jardin familial.

C'est un intérêt que nous partageons à travers l'Europe (et le Japon). Pour moi en tant que nouveau participant à nos réunions internationales il était extrêmement important de discuter les développements similaires dans nos pays membres. Pour nous à l'AVVN ces réunions semblent offrir une opportunité parfaite pour utiliser la force de notre réseau européen pour diffuser et faire entendre conjointement l'importance du mouvement des jardins familiaux.

Historique de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux 1926 – 2016

7ème partie

Malou Weirich

Secrétaire générale de l'Office International

Union Européenne

La coopération avec l'Union Européenne devait se révéler pour différentes raisons plus difficile:

- Les intérêts économiques que l'Union Européenne doit sauvegarder sont prioritaires. Or, les jardins familiaux ne poursuivent pas de buts économiques.
- L'Office n'a pas pu être reconnu comme organisation de protection de la nature, parce que les autorités étaient d'avis que la fonction de protection de l'environnement du mouvement des jardins familiaux n'était pas prioritaire pour lui.
- En plus, l'Office ne réunit que dix fédérations parmi les vingt-huit pays membres de l'Union Européenne. Notre poids est en conséquence relativement peu important.
- Finalement un lobbying au niveau européen exige d'énormes moyens matériels et financiers, que l'Office n'a pourtant pas. Voilà pourquoi nous n'avons eu jusqu'à présent que peu de possibilités pour influencer les textes à adopter.
- Il faut aussi souligner que suite au traité de Maastricht (1992) et l'introduction du principe de subsidiarité, la Commission Européenne n'est plus compétente pour le mouvement des jardins familiaux. Les compétences pour l'environ-

nement urbain ont en effet été renvoyées dans les compétences nationales. L'Union Européenne ne peut plus adopter que des programmes-cadres et soutenir les pays.

Il est néanmoins intéressant de constater que malgré tout cela, aussi bien le Parlement européen que la Commission de l'Union Européenne ont officiellement reconnu la valeur des jardins familiaux pour les citoyens.

Le 8 mai 1990 la Commission de la Communauté européenne a émis la position suivante en réponse à la question écrite posée par Madame Viviane Reding, députée luxembourgeoise au Parlement européen:

« La Commission des CE reconnaît l'importance du rôle joué par les organisations des jardins ouvriers et familiaux tant sur le plan de la politique des loisirs que sur celui du développement de la vie associative. La Commission veut aussi souligner l'importance historique de ces jardins dans l'élévation du niveau de la vie des familles ouvrières qui ont pu bénéficier ainsi d'une nourriture saine et plus abondante. Il n'est pas douteux non plus que ces jardins aient contribué en beaucoup d'endroits à l'amélioration du paysage. La Commission souhaite apporter son soutien de principe au développe-



Günther Gartz (D), Malou Weirich (L), Henri Mahu (B), Viviane Reding, Membre du Parlement Européen, Wilhelm Wohatschek (A)



Malou Weirich (L), René Steichen, Membre de la Commission Européenne, Viviane Reding, Membre du Parlement Européen, Ursula Schleicher, Membre du Parlement Européen, Metty Loos (L), Wilhelm Wohatschek (A) Günther Gartz (D)

ment des activités des organisations des jardins ouvriers et familiaux, espérant qu'ils contribuent de plus en plus à l'amélioration de l'environnement global ...»

Avant 1992 l'Union Européenne n'a pas seulement défendu ses idées dans ce domaine au niveau législatif, mais a également soutenu financièrement des projets, y compris des projets de l'Office, qui ont contribué à l'amélioration de l'environnement urbain et naturel.

Ainsi l'Office a pu bénéficier au début des années 1990 de soutiens financiers pour différents projets réalisés par les jardiniers associés. Il s'agissait de projets dans lesquels la fonction publique des jardins familiaux était prépondérante. La Commission européenne a motivé son soutien financier de l'Office par:

- *« Son souci de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie urbaine, car les jardins ouvriers sont pour la plupart inscrits dans le tissu urbain ou dans les périphéries urbaines immédiates;*
- *Son souci de guider le comportement des "jardiniers" dans la poursuite de pratiques écologiques;*
- *Son soutien du but social du mouvement des jardins familiaux, car les jardins en effet assurent des ressources aux populations des villes, y compris dans des villes situées dans les régions en déclin économique ».*

Ainsi la CE (Communauté européenne) a appuyé par un premier subside la création d'un ensemble de jardins familiaux à Nivelles. La particularité de cet ensemble, qui devait être considéré comme un ensemble modèle pour la Belgique, était son caractère multifonctionnel c'est-à-dire la coexistence « paradoxale » de jardins potagers privés et d'un ensemble vert public.

La Commission européenne a encore soutenu avec ce subside notre activité internationale pour organiser les célébrations annuelles de la Journée Européenne du Jardin, en finançant les affiches pour la première Journée du Jardin. La motivation de ce soutien était la suivante: *« La raison de ce soutien consiste dans le côté informatif de ces célébrations. Par ces célébrations, en effet, nous pouvions sensibiliser les concitoyens pour les fonctions multiples des jardins en tant qu'espace de vie naturel, en tant que stimulateur des relations entre les hommes, en tant que composante d'un environnement beau et naturel dans nos villes, en tant que lieu de récréation proche pour des personnes jeunes et âgées ».*

La Commission de la Communauté européenne a ensuite accordé un deuxième subside à l'Office pour soutenir un projet du Coin de terre belge visant à créer un centre de formation pour jardiniers amateurs à Liège ainsi que pour soutenir un projet français dans l'ensemble de jardins familiaux à Orangis, dont le but principal était d'aider les jardiniers associés à agir d'une façon respectueuse de la nature et de protéger ainsi notre environnement commun.

En même temps la Commission a encore soutenu financièrement notre congrès international à La Haye, dont le but principal était de motiver les jardiniers pour un jardinage écologique.

Ce soutien financier que nous avons pu recevoir au niveau européen en 1991 et 1992 a subi un grand revers par l'application du principe de subsidiarité inclus dans le traité de Maastricht – comme déjà mentionné ci avant -. En application du principe de subsidiarité, l'Union Européenne n'était plus compétente pour prendre des mesures que si ces buts ne pouvaient pas être atteints adéquatement par les pays membres ou les régions.

Le domaine de l'environnement urbain a été en conséquence retiré de la liste prioritaire de la Commission. Le soutien pour des mesures éducatives restait néanmoins du ressort de l'Union Européenne.

Voilà pourquoi l'Office a essayé d'obtenir encore un soutien financier pour un projet concernant des analyses du sol avec des conseils de fumure subséquents ainsi que pour le financement de notre projet concernant l'édition d'une brochure relative à un jardinage respectueux de l'environnement. Malheureusement ce projet n'a pas pu être soutenu par l'Union Européenne et ceci en dépit d'une entrevue avec Monsieur Palleokrassas, commissaire compétent pour l'environnement.

L'Office n'a pu obtenir un troisième subside qu'après des contacts avec Monsieur René Steichen, commissaire luxembourgeois, compétent pour l'agriculture, pour le 29ème congrès international à Vienne et la brochure pour un jardinage respectueux de l'environnement.

Un changement additionnel au niveau européen, qui devait rendre la coopération avec l'Union Européenne encore plus difficile pour l'Office, était qu'on ne pouvait plus soumettre de sa propre initiative des projets à la Commission. Les projets soumis devaient se ranger dans un cadre préétabli par l'Union Européenne et qui était assorti d'une date butoir très courte. L'Office, ensemble avec différentes fédérations, a encore essayé à plusieurs reprises d'obtenir des subventions de l'Union Européenne, mais ces démarches se sont toujours soldées par un échec.

L'Office continue néanmoins de nouer régulièrement des contacts avec des membres du Parlement européen afin que les jardins familiaux et les jardiniers associés puissent être pris en considération au niveau européen.

Ainsi en 1999 les jardins familiaux ont pu être intégrés dans le concept européen d'aménagement du territoire.

Après le congrès international de 2008 à Cracovie, il a été essayé de rétablir des contacts tant avec la Commission de l'Union Européenne qu'avec le Parlement Européen par la transmission directe de notre résolution. A la suite de cette initiative Monsieur Claude Turmes, député luxembourgeois au Parlement Européen, a posé une question écrite à la Commission.

La réponse négative était la suivante: *« La Commission considère que les jardins, tant familiaux que privatifs, peuvent constituer un facteur déterminant dans le maintien d'une qualité de vie élevée, sans compter leur indiscutable contribution au renforcement de la cohésion sociale et pour la préservation de la diversité des espèces, plus particulièrement dans les zones urbaines. La Commission estime par conséquent qu'il est important d'en assurer la sauvegarde, et, lorsque c'est possible, d'en favoriser le développement. Néanmoins, il s'agit là d'un domaine qui, au titre du principe de subsidiarité, relève en premier lieu de la compétence des Etats membres ... ».*

Le traité de Lisbonne de 2009 prévoit un droit d'initiative pour les citoyens avec obligation pour la Commission d'élaborer, sous certaines conditions, à la suite un projet de loi. Les jardins associés ne remplissent néanmoins pas les critères pour pouvoir profiter de ce droit d'initiative.

Après la session d'étude de 2015 à Luxembourg il a encore une fois été essayé de renouer des contacts avec l'Union Européenne. Le but de ces nouveaux contacts n'était pas prioritairement de recevoir un soutien financier, mais au contraire d'obtenir la reconnaissance des jardins familiaux au niveau européen et la reconnaissance de leur contribution pour la société. En conséquence une lettre a été envoyée à Monsieur Jean-Claude Juncker, président de la Commission et à Monsieur Martin Schulz, président du Parlement Européen. Additionnellement, les députés nationaux au Parlement européen devaient être contactés par les fédérations respectives afin d'obtenir leur soutien dans ces démarches.

Martin Schulz a répondu très tardivement avec une lettre soulignant l'importance des jardins familiaux mais n'annonçant qu'un vague soutien.

Suite à la lettre adressée à Monsieur Jean-Claude Juncker, une entrevue avec le cabinet du commissaire Vella, chargé de l'environnement, a eu lieu le 15 décembre 2015.

Les représentants de la commission ont informé les représentants de l'Office, H. Bonnavaud, vice-président et M. Weirich, secrétaire générale, que la division de l'environnement de la Commission était en train d'élaborer une politique-cadre concernant la thématique des infrastructures vertes. Ce document concerne toutes les zones qui ne sont pas des zones Natura 2000. Ils ont souligné que la Com-

mission n'avait aucune compétence législative dans ce domaine, mais a au contraire besoin du soutien des pays membres. Elle ne peut que les aider à exécuter des mesures prises dans ce domaine.

Entretemps ces lignes directrices ont été élaborées et il incombe maintenant aux fédérations – si nécessaire avec l'aide de l'Office – de prendre les mesures adéquates dans leurs pays.

Avant que cette entrevue ait pu avoir lieu, l'Office a dû s'inscrire dans le registre de transparence. En conséquence l'Office est maintenant toujours informé lorsque la Commission lance des consultations citoyennes dans les domaines qui l'intéressent. Jusqu'à présent il y a eu beaucoup de consultations dans le domaine de l'environnement, les domaines concernant la jeunesse, l'éducation, le climat, la politique régionale et la culture, mais peu de sujets traités concernaient directement les jardins associés. Une prise de position a été envoyée à la Commission concernant le déclin des pollinisateurs.

A l'occasion du 90ème anniversaire de l'Office à Vienne, le président de la Commission Jean-Claude Juncker a envoyé un message de félicitation.

Viviane Reding, députée au Parlement européen et ancienne vice-présidente de la Commission, qui depuis 1988 soutient, autant que possible, l'Office, a participé personnellement à ces célébrations.

à suivre

De Roshag à Peer (B) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique

Un ensemble jeune et petit, mais un exemple pour tous les ensembles écologiques en Flandre. En 2017 l'ensemble a reçu le label écologique avec le maximum possible de points.



Il s'agit d'un ensemble convivial avec 17 jardins et un jardin de présentation/démonstration. On y trouve 2 abris partagés. L'un contient une petite salle de réunion, une toilette de compostage et un endroit permettant aux jardiniers de stocker leurs ustensiles. Le deuxième abri est utilisé comme lieu de stockage pour le comité exécutif local.

Ensemble avec les autorités de la ville les jardiniers entretiennent les zones entourant les jardins afin de rendre l'ensemble plus attractif, proche de la nature et accueillant pour le voisinage.

Compostage

Il y a une zone de compostage où toute la ville peut apprendre comment composter. Il y a régulièrement des démonstrations et les jardiniers testent différentes sortes de méthodes de compostage: dans un container, sur une place de compostage ouverte, avec des vers, le compostage dans une fosse ou le Bokashi (méthode japonaise de compostage). Il y a des panneaux d'information pour aider les visiteurs s'il n'y a personne sur place pour donner des conseils.

Nidification

Il y a beaucoup de place pour les insectes, oiseaux et hérissons pour

ramper, se nourrir et dormir dans et autour de cet ensemble. Il y a beaucoup de haies mortes, faites de coupes d'arbres, idéales pour les insectes et les hérissons. Il y

a même une maison pour hérissons qui est habitée! On trouve aussi de nombreux hôtels pour insectes destinés aux abeilles sauvages et autres insectes, un jardin aromatique et plusieurs carrés de fleurs sauvages pour se nourrir et hiberner. Dans et autour de l'ensemble il y a beaucoup d'arbres importants qui procurent de l'ombre et donnent la possibilité à des animaux sauvages de s'y abriter. Par exemple les chauves-souris sauvages utilisent les arbres élevés comme repères et corridors lorsqu'elles s'envolent.

A côté des jardins il y a des zones avec une végétation sauvage. Ici une attention particulière a été accordée aux différentes couches: canapé, buissons et fourré. Les jardiniers associés ont essayé d'imiter une véritable forêt. En faisant ceci ils ont eu les avantages suivants: plus de lumière dans les jardins et une plus grande biodiversité en ce qui concerne les plantes et les animaux dans ces zones.

Les jardiniers coopèrent avec un apiculteur pour produire du miel local dans l'ensemble.

Pesticides

On n'utilise pas de pesticides dans cet ensemble. Le règlement intérieur de l'ensemble défend l'utilisation de



tout pesticide chimique dans le parc. Des groupes de travail et des démonstrations sont organisés pour montrer des alternatives aux jardiniers. Dans le jardin de démonstration les membres expérimentent avec de nouvelles techniques et des espèces de plantes différentes. Ce qui est couronné de succès est ultérieurement introduit dans les jardins normaux. Des exemples de bonne pratique sont montrés à tous ceux qui sont intéressés.

Constructions

Tous les jardiniers partagent un abri commun avec une toilette de compostage. Ceci réduit l'espace nécessaire pour des abris individuels. Sur l'abri commun on trouve une toiture verte et un petit panneau solaire pour l'illumination et la toilette. L'eau restante est utilisée pour arroser les jardins pendant des périodes sèches. Le second abri est utilisé pour stocker du matériel plus grand et il y a également une petite salle de réunion pour être ensemble et échanger des idées.

Les deux abris sont construits avec du bois certifié FSC.

Il y a aussi quelques pompes d'eau manuelles réparties à travers tout l'ensemble.

Dans les jardins, les jardiniers utilisent du matériel recyclé pour construire les serres, les bennes de compostage etc.

Formation

Des groupes de travail et de présentation sont organisés pour les jardiniers, les gens du voisinage, des écoles et toute autre personne intéressée. Les jardiniers essaient d'organiser autant que possible de groupes de travail pratiques dans le jardin de démonstration.

Pourcentage de jardiniers participant

100% des jardiniers participent au jardinage écologique. Il s'agit d'un groupe de jardiniers petit mais uni.



L'ensemble de jardins familiaux Swinbrook Road Allotments, Carterton, West Oxfordshire (GB) a reçu le diplôme pour des projets innovants



Sur demande de la fédération anglaise des jardins familiaux Swinbrook Road Allotments, à Carterton, West Oxfordshire a reçu le diplôme concernant des projets innovants.

Le but du projet de l'association est d'améliorer le sol et les conditions de travail de tous les jardiniers associés de l'ensemble de jardins familiaux Swinbrook Road et d'accroître la popularité des jardins familiaux parmi la communauté locale.

Le site de jardins familiaux comprend 45 parcelles entières sur un site de 1,22 hectare situé au Nord de Carterton à la limite des Cotswolds. De nombreuses parcelles ont été subdivisées pour accueillir les nombreuses familles inscrites sur la liste d'attente. Le temps d'attente est actuellement de 4 ans. Par le passé le site a été entouré sur ses trois côtés de terrains non-construits, mais il est maintenant

entouré de nouveaux logements. Les jardiniers ont amélioré les installations dans l'ensemble de jardins familiaux en utilisant plusieurs techniques innovantes, telles que la réutilisation de matériaux qui auraient autrement été mis en décharge ou brûlé.

Le comité a fait preuve d'une grande ingéniosité dans l'acquisition de matériaux en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage. Il les a acquis auprès de nombreux utilisateurs, réduisant ainsi le tonnage des décharges, minimisant la pollution et réduisant les déplacements sur route.

Ils ont négocié avec la base de la Royal Air Force à Brize Norton pour recevoir toutes les feuilles et les déchets de jardin collectés, qui seraient normalement transportés à la décharge située à 25 kilomètres. Ainsi ils ont réduit la pollution causée par les transports et le tonnage de la décharge. Ils ont approché l'agence de l'environnement pour obtenir une licence pour pouvoir accepter et composter ces déchets horticoles. La réponse était positive.

Southern Electric remplaçait et brûlait ses vieux poteaux d'alimentation en bois. Suite à la demande du comité, ces poteaux ont été amenés sur le site en vue d'une utilisation future. Une de ces utilisations était le renforcement des clôtures autour de l'énorme tas

de composte en plus de quelques clôtures métalliques démontées reçues d'un entrepreneur faisant des clôtures.

Des vieilles briques de construction et des matériaux durs ont été acquis sur un site de démolition local et ont été



utilisés pour le drainage et le nivellement d'une zone humide auparavant inutilisable.

Les jardiniers reçoivent maintenant des copeaux de bois d'un jardinier paysagiste local qui fait de l'arboriculture. Ces copeaux sont largement utilisés pour des chemins de promenade et des sentiers.

Les jardiniers associés ont acquis et plantés 150 arbres autour du périmètre de l'ensemble, afin de cacher la vue sur les nouveaux logements.

Des clôtures indésirables, qui auraient autrement été brûlées, sont en cours d'acquisition. Ces matériaux sont utilisés sur le site pour créer de nouveaux abris, des parterres surélevés et de nombreuses autres constructions en bois.

Il est maintenant illégal de brûler des plastiques agricoles indésirables. Un agriculteur local apporte des fils en plastique pour permettre leur réutilisation dans les jardins familiaux.

Plus récemment, le comité a de nouveau contacté la Royal Air Force à Brize Norton et a reçu des restes de fils métalliques provenant du conflit du Golfe et qui n'étaient plus d'aucune utilité. Les jardiniers les réutilisent maintenant pour faire des clôtures, des bacs à composte, des enclos à poulets et des supports de plantes.

Les jardiniers associés ont également utilisé un certain nombre d'articles dont les utilisateurs n'avaient plus besoin tels que blocs de macadam, provenant de routes rénovées pour en faire un parking, des réseaux d'eau métalliques respectivement des parterres surélevés. Ils ont ainsi également fabriqué des ICB pour recueillir l'eau de pluie, utilisé des palettes démontées pour fabriquer des clôtures,



des vieux pavés d'un entrepreneur local et la liste est longue.

On estime que les jardiniers associés de cet ensemble ont fait preuve d'une grande initiative pour l'acquisition des matériaux ci-dessus. Leurs activités innovantes et imaginatives ont grandement amélioré les installations sur le site non seulement pour leurs membres, mais aussi pour leur communauté locale. Par ces activités ils ont également minimisé la pollution de l'air, les exigences d'enfouissement, la pollution par la fumée résultant de la combustion du bois traité



et ont réduit la nécessité pour faire de nombreux kilomètres routiers résultant ainsi aussi dans des avantages pour la communauté environnante.

Intégration de réfugiés

Manfred Weiß



Avec beaucoup d'engagement ce groupe est le moteur du projet. Sans la directrice du projet Martina Krüger (6me à partir de la gauche) rien ne fonctionne.



Il y a 50 ans, „Pretty Cashanga“ ont commencé lorsqu'ils étaient étudiants, à faire de la musique à Braunschweig. Comme tous les autres musiciens ils ont renoncé à leurs cachets.

Le 28 septembre 2007 le premier jardin familial interculturel a été inauguré au nord de Braunschweig dans l'association des jardins familiaux Heide-land. Sous la direction de membres du personnel du bureau des migrations, des réfugiés ont rénové la tonnelle existante et réaménagé le jardin. L'organisateur du projet est le bureau pour des questions migratoires de la ville de Braunschweig. Le jardin a commencé dans le cadre du projet « ville saine – réfugiés à Braunschweig (FlBS) » et le projet suivant « mode de vie sain à Braunschweig (GliBS) », financée par le fond européen pour les réfugiés de l'Union Européenne.

Des personnes qui ont fui leur pays d'origine dans des circonstances dramatiques viennent dans ce jardin. Elles cherchent un endroit où elles sont les bienvenues, où elles trouvent quelqu'un qui est à leur écoute et qui peut leur offrir des solutions à certains de leurs problèmes. Pour ces personnes le jardin est un endroit qui offre sécurité et protection et où elles peuvent venir sans crainte.

En fonction de leur humeur, les participants au projet décident s'ils veulent travailler au jardin, discuter entre eux ou uniquement rechercher la paix. Tout ce qui est récolté dans le jardin y est transformé, préparé et mangé au cours de repas communs.

Le projet est dirigé par l'enseignante diplômée Martina Krüger, spécialisée dans la promotion de la santé et de l'intégration des réfugiés. Elle est la professionnelle qui avec beaucoup d'expertise et un grand engagement personnel s'occupe de ces personnes. Martina Krüger organise également des séances de conseils psycho-sociaux dans ce jardin. Si nécessaire, les réfugiés sont orientés vers des services de santé ou les services sociaux réguliers. Il faut mentionner que d'autres membres du personnel salarié, qui ont souvent eux-mêmes des antécédents migratoires, sont à la disposition des réfugiés en tant que première personne de contact ou en tant que personne permettant de faire des liens avec d'autres.

En plus du jardinage, des activités communes sont régulièrement organisées et réalisées dans le jardin comme par exemple:

- cours de nutrition, affirmation de soi, relaxation,
- Projets de santé,
- Offres sportives,
- Projets artistiques (Modélisation de sculptures, mosaïques)
- Exposition d'art,
- Journée d'information sur des problèmes sociaux actuels,
- Soirée africaine / haïtienne
- Festival de printemps et d'été

Le projet dans l'ensemble de jardins familiaux « Heide-land » est maintenant connu au-delà des frontières de Braunschweig. En septembre 2011 le « jardin familial interculturel » a reçu, sur proposition de la fédération allemande des jardins familiaux, le diplôme pour des activités sociales au cours du congrès international de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux à Copenhague. Jimmy Nestor, membre du groupe musical « Los Pepinos Interna-



Jimmy Nestor participe depuis 1997. Lors de la journée du réfugié il a fait une remarquable allocution.



Créer de l'art en commun dans le jardin interculturel.



Sculpture dans la spirale d'herbes aromatiques.

tional », réfugié de Haïti et participant depuis 1997 au jardin interculturel a au cours de la journée des réfugiés en 2010 fait cette petite allocution: « Un réfugié est une personne qui se bat avec son passé afin d'accepter la réalité, pour trouver ainsi une nouvelle patrie. Partout dans le cadre de la « semaine interculturelle » on célèbre la « journée du réfugié » et ceci aussi à Braunschweig. Vous demandez peut-être pourquoi célébrer la journée du réfugié dans un jardin? Un jardin interculturel n'est pas seulement un

jardin, il est encore beaucoup plus: Ce jardin est une maison où nous sommes – malgré nos origines, religions, statut légal différents – une famille forte ...! Ici nous ne sommes plus stigmatisés en tant que réfugié mais nous sommes des citoyens, nous pouvons parler ici allemand sans crainte, ici une personne n'est pas assise seule à table pour manger, mais ensemble avec toute la famille, ici on peut tout simplement oublier le passé, le stress, la bureaucratie, et avant tout, tout ce qui rend la vie difficile. Je pense que si nous parlons des réfugiés à Braunschweig, le jardin interculturel est l'un des meilleurs endroits pour faire face et digérer un passé difficile. En un mot je peux dire: c'est une clinique de jardins anti-post-traumatique. Célébrons donc en tant que jardinier la journée du réfugié!»

On ne peut pas mieux décrire cet endroit dans l'association de jardins familiaux « Heideland ».

Le « Förderverein » (association de soutien)

Beaucoup de choses dans le domaine social peuvent être faites par du travail bénévole. Cependant le concept et le travail réussi dans le jardin interculturel sont basés sur un soutien professionnel. Le soutien est assuré par la fédération nationale des jardiniers associés de Braunschweig et les « Roots »(racines), association de soutien jardin interculturel a. s. b. l. L'association de soutien a été fondée en mai 2013 afin de soutenir financièrement et d'un point de vue idéal les activités dans le jardin interculturel urbain situé dans l'association de jardins familiaux « Heideland ». Les salaires du personnel indépendant bénéficiant de contrats différents, sont payés par l'Office municipal des migrants. Au cours des dernières années, il est devenu évident que le nombre d'heures payées est insuffisant pour maintenir respectivement accroître le niveau déjà élevé des offres. Afin de soutenir le travail en cours et de pouvoir éventuellement faire d'autres offres

supplémentaires, des ressources financières additionnelles sont nécessaires. L'une des tâches primordiales de l'association est l'obtention de ces fonds nécessaires. Les fonds disponibles sont utilisés pour intensifier les soins donnés aux réfugiés dans le jardin interculturel.

Un projet durable

Le 2 septembre 2017 a été célébré le 10ème anniversaire de l'existence du jardin. C'est un événement très spécial lorsque plus de 100 personnes, de nationalités différentes, se réunissent dans un jardin familial pour participer à une célébration. Très nombreux, les visiteurs étaient assis ou se tenaient debout et ont regardé les présentations. En outre on servait des plats provenant d'une cuisine internationale ainsi que des boissons. Le fait que le jardin interculturel existe maintenant depuis dix ans, est le fruit du travail des acteurs engagés, qui dès le début ont été très actifs. Ils ont réussi avec des ressources financières relativement limitées mis à disposition par la ville à atteindre cette réussite grâce



Tel était le début en 2007. L'abri existant devait être rénové



Abri et jardin après rénovation.

à leur professionnalisme et à leur grand engagement bénévole. Depuis le début presque chaque année, on a dû lutter pour obtenir de nouveau un soutien financier et pour pouvoir ainsi poursuivre le projet. L'association de soutien « Roots » a pu trouver des financements externes et des dons. Avec cette ressource additionnelle on finance des activités supplémen-

taires, qui ne seraient pas possibles autrement. Dans son discours, la représentante du service des affaires sociales Dr. Andrea Hanke a souligné le lourd fardeau physique et psychologique contre lequel les réfugiés ont à se battre. Elle a déclaré aussi: « Pendant le travail, au jardin, auquel tout le monde peut participer, une cohésion sociale et un sentiment d'apparte-

nance se créent. Non seulement les plantes poussent, mais aussi l'initiative personnelle, la confiance en soi, la convivialité et la compréhension ».

J'espère que nous pourrons encore célébrer de nombreuses fêtes d'été au jardin interculturel.

Le verger de la fédération centrale des jardiniers associés autrichiens

Son origine, son développement, son entretien

Rudolf UNGER et Peter MODL Ingénieur



La formation de conseillers techniques a toujours été un grand souhait de la fédération centrale des jardins familiaux. Pour affiner leurs connaissances et apprendre parallèlement de nouvelles méthodes arboricoles, les auteurs de cet article, débutèrent au printemps 2011, à l'initiative du Président WOHATSCHEK, par la planification d'un verger. Celui-ci devait, outre les fruits à noyaux, à pépins, à baies et de fruits sauvages, comporter quelques cépages de vignes ainsi que des arbustes décoratifs. Avant tout, de vieilles variétés de fruitiers devaient de nouveau être plus visibles dans les jardins où elles sont quasiment introuvables.

Ce verger devait voir le jour dans le 21^e arrondissement de Vienne sur un terrain de 3500 m², depuis longtemps inutilisé.

En été 2011, eut lieu la première commande d'arbres fruitiers. Dans la perspective de la formation d'ouvriers qualifiés, certaines espèces furent privilégiées, différentes formes d'arbres et de couronnes comme les demi-tiges, les hautes – tiges avec une couronne pyramidale, des fuseaux larges et étroits, des arbustes pour les fruits à baies et de bosquets pour les fruits sauvages, le but étant de pouvoir, en plus de la traditionnelle taille d'hiver, effectuer des travaux de taille en vert et d'été.

La matérialisation des rangées et les distances de plantations pour les fruitiers furent réalisées avant le travail mécanique du sol très compact.

Pour pouvoir travailler manuellement l'espace de plantation des pelles, des griffes, des pioches et des râpeaux ont été acquis. Une tarière devait faciliter la plantation des arbres. Pour les tra-

voux arboricoles des sécateurs, des scies, 2 échelles et quelques petits outillages ont également été acquis qui ont été provisoirement entreposés dans une cabane en tôle.

Après la livraison le 24 octobre de 39 arbustes à baies, 63 fruitiers sauvages et arbustes d'ornements, ainsi que 71 arbres fruitiers à pépins et à noyaux, commença la plantation. A cette occasion, les abricotiers et pommiers demi-tige et haute-tige se trouvaient au premier plan. A côté d'anciennes variétés il était prévu d'essayer de nouvelles qui seraient adaptées aux jardins familiaux.

Pour les groseilles, les variétés éprouvés tel que: Jonkher van test, Red lake, Rondom, Longue grappe blanche, Bianca, et à côté de la Longue grappe noire la robuste variété Titania ont été plantés.

Les variétés Remarka et Invicta tolérantes voire résistantes au mildiou américain du groseillier à maquereau ont été préférées aux anciennes variétés de groseilles à maquereaux. Des muriers, cassissiers et des plants de Kiwi complètent l'assortiment de plantes à baies.

Pour les fruitiers sauvages, les Cornouillers, les Aronias, les pruneliers, les gojis, les baies à miel et les églantines de forme arbustive ont été plantés.

Les arbustes d'ornement sont principalement composés d'un mélange coloré d'hibiscus, de weigelias, de lilas, de lilas d'été, d'hortensias grimpants et de cerisier.

Pour les abricots, ont été plantés: la meilleure Hongroise, l'abricot ananas ainsi que Bergeron. Les pommiers demi-tige et haute se composent de variétés anciennes connues et robustes, aigres voire aigres-douces, peu sensibles aux maladies en comparaison de variétés résistantes d'été, d'automne, et d'hiver. A côté des variétés connues telles que Berner Rosenapfel, Lavanttaler, Bananenapfel et le Steirische Maschankker, ont été plantés le Auxapfel, Wildshire, Weirouge, steirische Schafnase, Remo et Rebella qui se distinguent par leurs multi-résistances mais qui n'ont pas encore éveillé l'intérêt des jardiniers associés.

Contrairement aux abricotiers et aux pommiers, les poiriers ont été plantés en forme de larges fuseaux surmontés d'une couronne pyramidale. Là aussi, on trouve un assortiment plus ou moins réputé. Après la variété précoce et colorée Julibirne, se sont cotoyés, selon la période de récolte: Clapps Liebling, Williams Christbirne blanche et rouge, Gellerts Butterbirne, Bosc's Flaschenbirne, Kôstliche aus Charneu, Conférence, Packhams Triumph et Uta, pour les moins connues Joséphine von Mecheln, Herzogin Elsa, Soledano et les variétés asiatiques Man Sam Gil et Hyamata.

Egalement en fuseau large furent plantées les variétés de pommes Piros, Stark Earliest, James Grieve, Reglindis, Kronprinz Rudolf, Roter Berlepsch, Tezer et Topaz; il s'agit là aussi d'un mélange de variétés anciennes et résistantes. 23 pommiers ont été greffés sur le support M9 à l'institut d'arboriculture fruitière de l'université des sciences de la terre de Vienne et mis gracieusement à disposition pour la plantation. Ces pommiers âgés de 3 ans, issus de croisement des variétés Idared, Gloster, Granny Smith, et de la variété peu sensible Winterbanana ont été plantés en forme de fuseau.

Avec l'aide dynamique de deux techniciens, il a fallu creuser les trous de plantations et taper plus de 80 piquets qui doivent assurer un bon maintien aux arbres fruitiers. Après la plantation, l'arrosage copieux des fruitiers, la formation et la taille de plantation, comme cela doit se faire lors de toute plantation, la 1ère phase de transplantation était achevée.

Déjà début mars 2012 furent réalisés la planification et l'arpentage pour l'installation du réseau d'eau. Pour utiliser la ressource eau de manière la plus efficace possible, il fut décidé d'installer un goutte à goutte. Sa mise en place dans les rangées d'arbres a démarré dès le mois d'avril. Le montage des conduites a été réalisé sur un fil de fer tendu à 40-50 cm du sol, de manière à pouvoir travailler le sol plus facilement.

Pour familiariser les jardiniers formateurs avec la greffe des arbres fruitiers, des porte-greffe de fruitiers furent plantés. Les cerisiers et les merisiers seront greffés sur le porte greffe Gisel A5, les pêches et les nectarines sur le porte greffe Monclar, et les quetsches sur le porte greffe GF 655-2, comme pour les pruniers et les abricotiers. La greffe des pommiers devrait se faire sur le porte-greffe de faible vigueur M9.



Dans les semaines suivantes, le gros travail consista à supprimer les mauvaises herbes sous les rangées d'arbres et d'arbustes. En juin, ont commencé les travaux d'engazonnement, parallèlement débuta la planification pour l'implantation des fruitiers à noyaux afin de pouvoir entreprendre leur plantation en automne.

En août, avec les conseils professionnels du collègue Unger, les jardiniers formateurs ayant participé aux travaux d'entretien du site ont effectué les premières greffes.

Le 17 octobre eut lieu la livraison de 34 arbres fruitiers à noyaux qui ont immédiatement été plantés, arrosés, attachés aux piquets et taillés. Comme pour les fruitiers à pépins, des variétés anciennes et plus récentes ont été plantées. A côté des anciennes variétés de Quetsches, Prunes, Reine-claude et Mirabelles on peut citer: la Quetsche Italienne The Czar, la Prune Reine Victoria, la grande Reine Claude verte, la Reine Claude Comte Althann et la Mirabelle de Nancy. Pour les plus récentes, Katinka, Tipala, avec des fruits jaunes, Hanita, belle de Cacaks, Jojo et Elena qui sont tolérantes voire immunisées contre le virus de la scharka.

Parmi les cerises, il faut mentionner la précoce de Kassins, Bigareau Moreau, Bigareau Burlat, Van Kordia, grande cerise noir, Regina, Köröszerweichel et la griotte d'ombre. Parmi les pêchers, les variétés Victoire, Redha-

ven, deux sélections du vignoble, ainsi qu'une pêche plate et une nectarine plate, parmi les abricotiers les variétés précoces Orange Red et Kuresia qui sont immunisées contre le virus de la scharka.

Fin octobre, comme pour les années suivantes, les figuiers furent protégés contre les basses températures hivernales avec des plaques de styrodur.

La plantation de 11 arbres fruitiers à noyaux supplémentaires se poursuivit en novembre 2012. L'effort fut porté sur des variétés nouvelles de cerises et de griottes, les Earlise, Tamara, et Canada Giant pour les cerises ainsi que les Saskia, Safir, la hongroise en grappe et la Morellenfeuer pour les griottes, en complément pour les abricots, la variété Goldrich. Comme pendant les hivers précédents, des contrôles ont été menés à 2-3 semaines d'intervalles.

En décembre a été coulée la dalle béton pour le chalet où sera entreposé l'outillage.

En février 2013, a été achetée une tondeuse autoportée.

En mars 2013, 25 trous pour la plantation de vignes ont dû être percés à travers du béton et de l'asphalte. A côté des vignes peu sensibles aux champignons furent aussi plantés 2 Kakis (plaqueminiers) et des pêcheurs.

Pendant les semaines et les mois suivants l'activité principale fut le travail du sol entre les arbres et les arbustes et la tonte du gazon. Des collaborateurs de la municipalité section 42 et un groupe de conseillers techniques ont visité le verger.

Après l'achèvement du chalet, Mr WOHATSCHKEK a réalisé les installations électriques. Avec la plantation de quelques arbres supplémentaires s'acheva l'année arboricole. Comme les années précédentes, des rendez-vous de contrôle ont été définis

pendant l'hiver.

En janvier et février 2014 furent coupés pour la première fois des greffons commandés par des jardiniers pour des greffages dans leurs jardins. Au printemps et en été, ont eu lieu dans le verger des exercices de greffage, de tailles d'arbres ainsi que des visites, qui seront dorénavant programmés chaque année.

En mai a été réalisé le premier reportage filmé sur le verger, celui-ci a été présenté au Congrès International d'Utrecht.

Déjà en été, les préparatifs pour de nouvelles plantations furent entrepris. En automne, l'assortiment fut élargi avec des sélections locales d'Abricots de Wachau. Se rajoutèrent les variétés de pommes Weisser Klarapfel, Goldparmäne, Royal Gala, Gerlinde, Kardinal, Merkur, Regine, Sirius, et pour les quetsches Haroma, Valjevka et Bellamira ainsi que la griotte Achat. Les travaux commencèrent par l'engazonnement des parties entre les arbres jusqu'alors sarclée.

En décembre il fut procédé à la plantation de 6 variétés de sureaux, mis à disposition par l'Ingénieur NOVAK. En janvier et février 2015 les premiers travaux furent la recoupe des branches et la taille de formation des arbres fruitiers destinées à limiter la croissance végétative. L'engazonnement entre les arbres a continué et a été achevé.

A la fin de l'automne 2015, a eu lieu la dernière grande plantation, celle-ci concernait les nouvelles variétés d'abricotiers Sweetred, Pinkcot, Silvercot, Big Red, Bergeval, et Tardicot, et les premiers arbres fruitiers issus des exercices de greffages, ils furent plantés en palmettes 2 branches.

Au printemps 2016, furent installés 2 hôtels à insectes que le collègue UNGER avait fabriqués pendant l'hiver. Le sol entre les arbustes à baies, à fruits

sauvages et les arbustes d'ornements fut recouvert avec l'herbe des tontes afin de protéger celui-ci d'un dessèchement trop rapide et pour servir en même temps d'apport d'azote.

Les travaux suivants, aujourd'hui encore, regroupent les soins aux arbres fruitiers, la taille des arbustes d'ornements, la tonte du gazon, le maintien de la propreté des grillages et avant tout, la poursuite de la formation des conseillers techniques, qui ont aidé chaque semaine à prendre soins du verger. Des formations et des visites ont déjà été organisées en 2018 et devraient être reconduites à l'avenir.

La protection des plantes, se limita d'abord, à des actions mécaniques tel que la coupe des jeunes pousses atteintes de mildiou ou par d'autres nuisibles. Des plaquettes de couleur, enduites de colle, servaient aussi à la protection contre les nuisibles. Des moyens chimiques ont aussi été nécessaires. Des préparations de cuivre contre la maladie des feuilles frisées et du soufre contre les galles ont été utilisées. Des préparations à base de produits de synthèses et biologiques contre les insectes nuisibles, telles que la guêpe de la prune et de la pomme, la mouche de la cerise et la tordeuse de la prune ont été utilisées afin de préserver le bon état sanitaire des fruits.

Actuellement, dans le verger de la fédération centrale, les ouvriers qualifiés ont à leur disposition 108 arbres fruitiers à pépins, 88 arbres à noyaux ainsi que de 40 arbustes à baies, 20 bosquets de fruits sauvages et 40 arbustes d'ornements pour des exercices de greffage et de taille, sous les directives de professionnels.

En conclusion il convient de remercier toutes les personnes aidants, jardinières formatrices et jardiniers formateurs qui, hebdomadairement, ont donné de leur temps libre permettant ainsi de garder le verger dans un bon état de propreté.

Les engrais verts pour bio diversifier votre jardin

Bernard Messerli



Améliorer la structure du sol, éviter les mauvaises herbes, activer la biodiversité, limiter l'érosion et les pertes de nutriments, enrichir la terre en azote ... Mais les engrais verts font plus qu'améliorer la fertilité du sol. Quelles sont les plantes utilisables en tant qu'engrais verts, cultivées de façon temporaire pour le bien du jardin? Lesquelles choisir? Comment et quand les cultiver?

Il y a trente ans qu'un jeune agrotechnicien de la station de recherches agronomiques de Changins (VD) en Suisse m'a contacté. Il se plaignait que «ses pommiers restaient en période de jeunesse, malgré une fumure répétée depuis plus de deux ans, un apport suffisant en eau et une hauteur minimale. Ils poussent comme des fous mais ne produisent presque rien!» En se promenant parmi les rangées d'arbres, la raison en devenait rapidement visible. Les yeux fixés sur les vigoureuses frondaisons, on voyait les verticaux gourmands empêcheurs de floraison et de fructification. La raison n'était pas comme supposé que

les arbres étaient malades, avaient trop d'eau, trop de nitrate ou encore avaient subi une taille trop drastique.

Sol asséché

Vient le moment où le regard quitte la verticale des branchages pour se pencher sur le sol sec. La couverture herbeuse spontanée montrait, à la place des graminées habituelles, une collection de légumineuses: trèfle, luzerne, mélilot et autres vesces.

On sait, depuis le 18^e siècle, que cette famille de plantes – légumineuses, papilionacées, actuellement fabacées – produisent naturellement de l'azote.

Après un petit coup de triandine pour sortir une touffe de trèfle et nettoyer ses racines, on constate qu'elles présentent de petites boulettes, à peine plus grosses qu'une tête d'épingle. Il faut un bon microscope (grossissement 1000 fois) pour découvrir les colonies bactériennes qui habitent ces (micro) lieux. Ces microbes utiles passent leur temps à prendre l'azote

(gazeux) de l'air pour le transformer en nitrates (sels), facteur de multiplication et de croissance. Ainsi, dans un potager, les pois, fèves et haricots jouent ce rôle d'engrais vert.

L'action nitrifiante temporaire se montre fort utile. La persistance durable dans un vignoble ou un verger peut pourtant s'avérer contre-productive.

Choix et critères

Culture temporaire destinée à être enfouie dans le but d'améliorer l'aptitude culturale du sol. Pour en garantir la réussite il faut se référer à la définition agro-botanique de l'engrais vert.

Trèfle, pois fourrager et vesce pour fabriquer de l'azote. Crucifères (moutarde, navette, radis fourrager), phacélie, avoine et nyger pour piéger les précieux nitrates. Radis, féverole, tournesol, phacélie et nyger pour améliorer le sol en profondeur, le rendre meuble et donc facile à travailler. Pois fourrager, radis, moutarde et phacélie pour étouffer les mauvaises herbes.

Féverole, tournesol, moutarde, nyger et avoine ont un « effet tuteur », et aident d'autres cultures à un meilleur développement. Lupin, sarrasin, trèfle, mélilot, soucis, marguerite et bleuet stimulent la biodiversité, notamment celle des abeilles et des auxiliaires, prédateurs et parasitoïdes trucidés de ravageurs.

En périodes estivale et hivernale

Le choix n'est pas seulement lié à la fonction. Pour protéger les plantes en période estivale contre la chaleur et le



manque d'eau on préfère les couverts rapides, de courte durée: pois, nyger, moutarde.

Pour protéger le sol en période hivernale, seigle, vesce, pois hivernant et choux de Chine feront l'affaire. Les agriculteurs aiment utiliser la phacélie et le nyger pour les sols qui vont souffrir des gels d'hiver. Un autre avantage de cette méthode est que les sols seront ainsi plus faciles à bêcher au printemps.

Pour protéger les fruits des arbres fruitiers de la sécheresse estivale, rien ne vaut un semis de graminées superficielles telles que brome des toits et orge des rats.

Pratiques et bémols

Le printemps ayant ouvert de nombreuses possibilités de culture, voilà dans l'embarras du choix.

Comme vous ne pouvez pas cultiver tous les parterres en même temps, profitez-en pour mettre en place des engrais verts. Par exemple un mélange vesce-moutarde-sarrasin qui apporte de l'azote, facilite le travail du sol et protège celui-ci contre l'érosion, la perte de nutriments et l'arrivée intempestive d'herbes indésirables.

Deux à trois semaines avant le début de la culture, il faudra broyer l'engrais vert, éventuellement l'incorporer superficiellement, et gratter une ligne pour déposer la semence.

Si vous prévoyez une culture de radis, roquette et cresson, mettez une proportion faible de crucifères (moutarde, navette ...) pour éviter le risque de transmission de maladies liées à cette famille. Idem pour les trèfles et gesses, éviter de mettre trop de légumineuses là où vont être cultivés des pois, fèves et haricots.

Si l'on craint les limaces, on choisira la moutarde, le sarrasin, la gesse et la féverole, plutôt que le seigle, le tournesol et le chou de Chine.



On peut éviter toute germination de mauvaises herbes autour des salades avec un paillis de broyat d'armoise.

Il est aussi possible de créer des lignes d'engrais verts entre les planches ou sur le pourtour des carreaux potagers.

En permaculture, avec la nécessité d'avoir le sol couvert en permanence, il est recommandé de semer des engrais verts et des plantes de la même espèce.

Si vous avez un peu de goût pour la botanique et l'agronomie et que cet article vous a quelque peu découragé... surtout ne jetez pas cette philosophie de la biodiversité avec l'eau d'arrosage! Passez chez un marchand grainier, dans une jardinerie et demandez un mélange d'engrais verts tout prêt. Il en existe un grand choix, en début et fin de saison, pour papillons et coccinelles, pour conserver le sol vivant en hiver.

Il faut juste bien lire l'emballage et / ou se faire conseiller.

Utiliser des produits de bio-contrôle tout en préservant sa santé

Olivier Guérin



Qu'ils soient bios ou conventionnels, tous les jardiniers luttent contre les bio-agresseurs. Contrairement aux idées reçues, les produits biologiques ne sont pas entièrement anodins. Comme pour tous les risques, il faut raisonner la prévention selon le danger et son exposition. Les équipements de Protection Individuelle (EPI) constituent l'ultime étape de la prévention.

Comment est-on exposé?

Les produits peuvent pénétrer dans le corps par de nombreuses voies, dont les principales sont les voies cutanées, muqueuses et digestives. Certains facteurs comme la chaleur, les plaies, la sueur et la présence de solvants ou composés huileux aggravent les risques en favorisant la pénétration du produit dans le corps.

Quels sont les risques pour la santé?

• Les intoxications aiguës

Elles ont des **effets rapides** pouvant survenir pendant le travail ou les heures qui suivent l'exposition. Les symptômes sont désormais bien connus: brûlures, irritations des muqueuses et de la peau, nausées, vomissements. Parmi les tâches les plus génératrices de symptômes aigus, on retrouve le remplissage du pulvérisateur, son nettoyage, son entretien. Les incidents les plus exposants sont souvent liés à des ruptures ou des fuites de tuyaux, des défauts de branchement et au débouchage des buses.

• Les intoxications chroniques

Les **effets à long terme** sont dus aux contaminations répétées, sur de nombreuses années, même par de petites doses de produits.

Equipements de Protection Individuelle (EPI), comment les choisir?

Pour vous aider à faire le bon choix, voici quelques étapes à respecter:

1) Identifier le danger

Avant d'utiliser un produit, lisez attentivement l'étiquette. Les mentions de dangers, les conseils de prudence, les recommandations du fabricant sont indiquées. Depuis le 1er juin 2015 (en France) vous trouverez les nouveaux pictogrammes de dangers sur les emballages.

2) Adapter la tenue de protection à la circonstance

Comme indiqué précédemment, les tâches à risques sont bien identifiées: la préparation de la bouillie, les dysfonctionnements de l'appareil et l'application.

- **Préparation de la bouillie:** gants à manchette, lunettes (éviter les projections), tablier protégeant une partie du corps, bottes (renversement possible de la préparation), masque (vous êtes en présence d'un produit concentré).
- **Dysfonctionnement du pulvérisateur:** rupture de la tuyauterie, bouchage de la buse. Ayez à votre disposition des gants jetables et surtout évitez de déboucher la buse en utilisant votre souffle.
- **L'application:** la combinaison semble indispensable, les projections sont multiples: vent, gestuelle, surtout si vous appliquez une pulvérisation sur des arbres

(projection sur le visage). Les gants et les bottes sont également de circonstance.

- **Gants:** les gants ménagers ne protègent pas, seuls les gants en nitrile ou néoprène sont recommandés.
- **Combinaison:** vêtement de protection chimique catégorie III, type 4 (étanche aux brouillards et liquides pulvérisés).
- **Bottes:** caoutchouc-nitrile, les tongs ou les chaussures en toile étant à proscrire.
- **Tablier:** en toile ou en cuir, il est totalement inefficace; seul un type PB3 (nitrile) est recommandé pour la préparation de la bouillie.
- **Lunettes:** étanches, antibuée, avec des oculaires en résine polymérisée ou acétate.
- **Masque:** appareil à ventilation libre avec cartouches (type A2P3: A – filtre anti-gaz vapeurs organiques, P – filtre à particules anti-aérosols).

Lors de l'achat de vos équipements veillez à ce qu'ils soient homologués à l'usage des produits phytosanitaires.

3) Choisir le meilleur moment de la journée pour l'application.

La formule bénéfique / risque consiste à trouver les bonnes conditions pour cibler les bio agresseurs et le confort de l'opérateur. Le matin semble le moment le plus propice: quelques valeurs météorologiques moyennes

à 6 h, humidité 80%, vitesse du vent 7 à 10 km/h, température 12°C. Les conditions sont idéales pour ne pas stresser la plante (aucun risque de phytotoxicité) et le jardinier ne souffre pas de l'inconfort de ses équipements.

4) Les mesures en cas d'intoxication aiguë

Les gestes à ne pas faire en cas d'intoxication:

- Ne pas provoquer de vomissements;
 - Ne faire absorber aucun liquide: lait (corps gras), eau, alcool;
- Contactez immédiatement un médecin et / ou le centre anti-poisons. Numéros de tél: le **15, le 18 ou le 112 / ou le centre anti-poisons de votre région**. Les numéros téléphoniques changent évidemment de pays à pays.

En cas de contact avec les yeux, avec la peau:

- Laver immédiatement et abondamment (pendant 15 min) à l'eau claire et consulter un ophtalmologiste ou un médecin généraliste au moindre doute.

Les règles d'hygiène classiques

Les règles d'hygiène classiques sont toujours d'actualité: se laver régulièrement les mains, une douche corporelle après une application et laver les vêtements de l'opérateur séparément du linge de la famille.

La société écossaise des jardins familiaux et des jardins



A propos de nous

La société écossaise des jardins familiaux et des jardins (SAGS) préserve, protège, stimule et fait du lobbying pour les jardins familiaux en Ecosse. Il s'agit d'une organisation de bénévoles fondée par ses membres et administrée par un comité élu, composé de jardiniers de toute l'Ecosse. La société a été créée il y a cent ans comme « Scottish National Union of allotment holders » (Union nationale écossaise de jardiniers associés).

SAGS est en contact régulier avec ses membres grâce à un site internet (www.sags.org.uk), un magazine et par un groupe Facebook. Annuellement a lieu une réunion, à laquelle tous les jardiniers et autres personnes intéressées au jardinage familial sont les bienvenues.

Combien de parcelles y a-t-il? – Situation actuelle

Après la deuxième guerre mondiale il y avait à peu près 70.000 jardins familiaux en Ecosse. Ce nombre a été drastiquement réduit lorsque les terrains ont été affectés à des projets de construction de maisons et d'aménagement d'équipements. En

2007, un recensement a révélé qu'il n'y avait plus que 6.300 jardins individuels – 70 % de ceux-ci étant la propriété des autorités locales. L'intérêt pour les jardins familiaux s'est accru de nouveau lorsque les gens ont commencé à apprécier leurs bénéfices sociaux, environnementaux et de santé. Le nombre des parcelles a ainsi augmenté jusqu'à 10.000, mais il y a encore au moins 4.000 gens inscrits sur les listes d'attente avec quelques-uns attendant depuis déjà presque dix ans pour obtenir une parcelle.

Relation avec la National Allotment Society (NAS) (société nationale anglaise des jardins familiaux)

Sur base d'un accord de longue date avec la société nationale des jardins familiaux (NAS), les jardiniers associés écossais s'affilient à la SAGS. Ils peuvent payer une cotisation supplémentaire, qui leur donne une double affiliation aussi bien à la SAGS qu'à la NAS. Ceci leur permet de profiter des bénéfices des deux organisations. Le système légal écossais est différent de celui du reste du Royaume-Uni de sorte qu'il est absolument approprié que les questions concernant les jar-

dins familiaux écossais soient traitées par la société écossaise des jardins familiaux et des jardins.

Événement phare de l'année – La conférence annuelle de la SAGS

Chaque année au mois de juin, la SAGS organise une conférence gratuite pour les jardiniers associés. Dans un passé récent cette conférence a été organisée dans les « Victoria Halls » à Dunblane. Dunblane est également fier d'avoir quelques très beaux jardins familiaux situés dans un endroit joli et tranquille près de la rivière.

Afin de renforcer nos liens avec la société anglaise des jardins familiaux on peut compter ces dernières années parmi les conférenciers invités Karen Kenny et Phil Gomersall.

Publications

Ces dernières années la SAGS a édité différents livrets afin de guider les jardiniers et ceux qui s'occupent généralement du jardinage familial. Ces livrets peuvent être téléchargés sur le site de la SAGS. Sur demande la société a également quelques copies-papier:



- Le guide pour le jardinier associé écossais
- Le guide écossais pour la conception de sites de jardins familiaux (afin d'aider ceux chargés de créer de nouveaux sites ou de rénover des sites plus anciens)
- Réédition de séries de base anciennes:
 - Développez votre site de jardins familiaux – afin d'aider à comprendre le pourquoi, le bénéfice et le fonctionnement des jardins familiaux et à aider ceux qui sont impliqués dans la mise à disposition de plus de jardins familiaux en Ecosse
 - La gouvernance des jardins familiaux écossais (sur le point d'être publié)
 - Des questions de planification (prévu)

Les jardins familiaux et la communauté plus large

Les jardins familiaux écossais sont depuis longtemps une partie intégrante de leur communauté environnante. Des journées portes-ouvertes, où quelques produits sont offerts aux visiteurs, sont organisées régulièrement et sont bien fréquentées. Dans certains sites il y a des parcelles com-

munes pour les écoliers et d'autres groupes. Beaucoup de sites font don de leur surplus de produits à des causes locales comme par exemple des centres de jour ou des maisons de soins.

Un futur plus positif pour les jardins familiaux écossais

Suite à une campagne intense par les membres du comité de la SAGS, appuyée par les jardiniers à travers toute l'Ecosse, quelques modifications positives et significatives ont récemment changé la situation légale des jardins familiaux. Le « Community Empowerment Act »(Ecosse) a été adopté en 2015.

La nouvelle législation actualise et remplace toute la législation concernant les jardins familiaux ayant existé en Ecosse. Quelques dispositions dataient du 19^{ème} siècle. Les modifications s'appliquent uniquement aux jardins familiaux appartenant aux autorités locales (ils ne s'appliquent pas aux jardins familiaux situés sur des terrains privés)

Les caractéristiques essentielles sont:

Protection légale des ensembles de jardins familiaux

Un ensemble de jardins familiaux ne peut pas être fermé sans la permission de ministres écossais appartenant au gouvernement.

Liste d'attente: Toutes les autorités locales doivent avoir une liste d'attente et prendre des mesures raisonnables afin d'assurer que les personnes y inscrites reçoivent une parcelle dans les 5 ans.



Dimension de la parcelle: Les demandeurs ont le droit de recevoir une parcelle allant jusqu'à 250m², à moins qu'ils aient demandé d'obtenir une parcelle plus petite. Cette mesure ne s'applique pas aux sites de jardins familiaux existants où on trouve des parcelles de dimensions différentes.

Fermage: Les fermages doivent être établis d'une façon équitable et transparente et devraient refléter le niveau de service offert par l'autorité locale.

Pour d'autres informations concernant les jardins familiaux en Ecosse, vous voudrez bien contacter le secrétaire: secretary@sags.org.uk ou consulter le site internet www.sags.org.uk et voir sur Facebook

PAYS	FEDERATION	ADRESSE	TEL/ FAX / EMAIL
Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax. 0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: www.kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet: www.kleingaertner.at
Belgique	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires ASBL	Tuinhier VWZ PAC Het Zuid Woodrow Wilsonplein 2 B - 9000 GENT	Tél. 0032/9 267 87 31 émail: info@tuinhier.be Internet: www.tuinhier.be
Danemark	Kolonihaveforbundet	Smedeholm 13 C, 2. th DK - 2730 HERLEV	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 103213540 émail: info@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet: www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 directeur@jardins-familiaux.asso.fr Internet: www.jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northamptonshire NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/ 1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
Japon	Association for Japan Allotment Garden	4-27-20 Honco-higashi, Chuo-ku Saitama.shi Saitama Prefecture 338 -0003 Japan	Tél. 0081 904754 2136 Fax: 003 3266 0667 émail: ick05142@nifty.com http://homepage3.nifty.com/ikg-kem/
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 LUXEMBOURG	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/ 40 97 98 émail: liguctf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Auens vei 16 B N - 3040 DRAMMEN	Tél. 0047/940 800 30 émail: styret@kolonihager.no Internet: www.kolonihager.no
Pays-Bas	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail: info@avvn.nl Internet: www.avvn.nl
Suède	Koloniträdgårdsförbundet	Brännkyrkagatan 91 1 tr og S - 11823 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband c/o Monika Schlei	Gatterstrasse 23 CH - 9300 WITTENBACH	Tél. 0041/32 384 66 86 émail: moschlei@gmx.ch Internet: www.familiengaertner.ch

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse: 20, rue de Bragance,
L – 1255 Luxembourg

Site Internet de l'Office: www.jardins-familiaux.org

COMITE EXECUTIF: Peter PASCHKE (D); président de l'Office International
Wilhelm WOHATSCHKE (A); Président du comité exécutif

Daniel CAZANOVE (F); Preben JACOBSEN (DK); membres;
Otmar HOFFMANN (L); trésorier
Malou WEIRICH (L); secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE: Perti LAITILA (FI); Karl-Erik FINNMAN (S); Erik SCHAUWVLIEGE (B);

REVISEUR SUPPLEANT: Phil GOMERSALL (GB)

ASSEMBLEE GENERALE: Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, du Japon, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a. s. b. l. et paraît trois fois par an.

Rédaction: Malou WEIRICH, Office International

Distribution: par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation: Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout /DTP: Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos: les fédérations allemande, anglaise, autrichienne, belge, néerlandaise et l'Office International

Date: Octobre 2018